

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Ce moment permet de rassembler tous les acteurs de la vie communale : conseil municipal, agents, compagnie de sapeurs-pompiers et de gendarmerie, chefs d'entreprises, artisans, commerçants, bureaux d'études, partenaires de notre collectivité, bénévoles de nos associations, nouveaux habitants...

C'est un moment, ouvert à toute la population, moment de rencontres, d'informations, et de convivialité où chacun à plaisir à se retrouver.

Il permet de dresser un bilan de l'année passée, avec une rétrospective de qualité préparée par la commission information...

de présenter les projets de l'année à venir...

de mettre à l'honneur celles et ceux qui se sont distingués par leur résultat sportif, leur engagement au service des autres et célébrer les anniversaires de nos associations.

Quelques chiffres pour décrire REPLONGES en ce début 2024, à ce jour :

Décès : 25 Naissances : 34 Mariages : 12 Pacs : 9

Permis de construire : 38 dont 10 maisons individuelles

Interventions pompiers : 159

La population officielle, telle que donnée par l'INSEE au 1^{er} janvier 2024, est de :
3988 habitants.

Principale réalisation de 2023 : l'aménagement de la rue Janin avec la rénovation de la bande de roulement, la création de mode doux installant une liaison piétonne entre la D933 et la rue du Paget, la mise en place de 2 plateaux ralentisseurs, le redimensionnement du réseau d'eau pluviale, la rénovation de l'éclairage public avec remplacement des mats et passage en led, complété par des aménagements paysagers qualitatifs permettant de valoriser l'espace public.

Autres travaux de voirie important : la rénovation de **la rue du Tourion** sur le format des opérations précédentes : calibrage de la bande de roulement, mise en place d'une écluse pour diminuer la vitesse des véhicules, création d'un cheminement piéton pour sécuriser les déplacements, rénovation de l'éclairage public et du réseau d'eau pluviale.

Coût total des 2 opérations (Hors acquisition) +1 M€, avec un montant total d'aides de 100 000 € du conseil départemental dans le cadre des amendes de police soit environ 10 %.

2023 a vu également le début des raccordements des particuliers au réseau de la fibre.

Notre commune compte 575 abonnés à la fibre à ce jour, soit 32 % des 1825 lignes en services actuellement sur les 2181 prévues, soit un taux de couverture de 84%.

Tous les lignes devraient être raccordables lors du 1^{er} trimestre 2024.

2024 se présente dans un contexte international toujours marqué par les guerres et les évènements climatiques comme la tempête du 15 juillet dernier qui s'est abattue sur Pont de Vaux et les villages voisins causant de nombreux dégâts ...

La violence de ces évènements nous alerte sur les changements climatiques en cours, interroge sur les choix à faire pour le long terme et dessine tout doucement nos modes de vie de demain !

L'année 2023 a vu également en juillet des émeutes d'une rare violence, près de 500 communes ont été touchées...105 mairies, 168 écoles, près de 2500 bâtiments... laissant démunis les maires, les commerçants...privant les usagers d'équipements publics et de services...faisant supporter à tous ...des coûts de reconstruction importants...et ce qui est peut-être le plus grave pour demain : la mise à mal de la cohésion nationale et du vivre ensemble !

Dans cet environnement dégradé, l'Etat a du mal à assurer ses missions régaliennes (Police, justice, éducation...) et transfère aux communes la mise en œuvre de certaines de ses politiques comme par exemple :

- **La définition de zones d'accélération des énergies renouvelables** pour permettre l'installation de projets d'envergures pour le photovoltaïque, l'éolien, la méthanisation.
- **Le déploiement des bornes de recharges électriques sur les parkings municipaux...** 18 bornes à installer pour Replonges sur les différents parkings salle polyvalente, église, stade, selon la loi...
- Demain obligation d'installer des ombrières, toujours sur les parkings...
- La mise en place de composteur collectif pour recevoir les déchets alimentaires. En place depuis plus de 15 ans sur notre intercommunalité...

Toutes ces décisions sont actées dans des lois et se déclinent de la même façon pour les grandes villes comme pour les petites communes ... avec des coûts financiers importants restant à charge... sans dotations financières supplémentaires ...et sans intégrer demain la gestion et l'entretien de ces équipements !

Qu'on ne se trompe pas, les communes doivent prendre leur part dans la transition énergétique, la production d'énergies renouvelables et plus largement l'adaptabilité aux changements climatiques car « Il nous faut prendre le changement par la main avant qu'il nous prenne par la gorge » pour reprendre les mots de Churchill et de l'Association des Maires de France.

Du reste la commune s'est engagée depuis de nombreuses années dans la transition énergétique en rénovant ses bâtiments : avec le remplacement des chaudières, des fermetures, la modernisation l'éclairage avec passage aux leds.

En 2023 : les menuiseries extérieures de la mairie ont été remplacées, de même qu'un lot de portes et de fenêtres à l'école.

Pour l'année 2024, la rénovation de la chaufferie du stade et sa production d'eau chaude seront engagées.

Pour ce qui est des énergies renouvelables, les panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des services techniques produit **environ 20 %** de l'électricité consommée des 5 bâtiments sur laquelle elle est redistribuée.

Une autre installation de panneaux sur le toit de la petite salle limorin est à l'étude pour augmenter notre capacité de production et maîtriser nos coûts d'électricité à venir.

Le passage aux leds de l'éclairage public devrait également se poursuivre en collaboration avec notre délégataire, le SIEA, si les conditions tarifaires et techniques sont acceptables.

Le programme voirie 2024 restera une priorité du conseil municipal et est à définir selon différents critères :

- L'état de la chaussée pour commencer, en particulier suite aux désordres engendrés par les travaux sur les réseaux d'eau potable et de fibre.
- La programmation de travaux sur le réseau d'assainissement **ensuite**.
En effet, le conseil municipal a missionné le cabinet Merlin pour définir un programme de réhabilitation des réseaux assainissement pour diminuer les volumes d'eaux traitées en station : moins de 150 000 m³ facturés aux usagers contre 300 à 400 000 m³ traités en station selon la pluviométrie annuelle. La différence s'explique par des casses sur le réseau et des problèmes de branchement...
- **3^{ème} critère** : le flux de véhicules, le radar pédagogique mobile permet des comptages et mesure les flux.
- **Dernier critère**, le coût de l'opération : avec l'augmentation du coût des travaux, l'enfouissement des réseaux (Electrique, télécoms...) sera de plus en plus difficile à assurer... des arbitrages seront donc nécessaires.

Malgré toutes les incertitudes nationales et l'inflation galopante, notre commune garde sa capacité financière à investir et à faire des projets pour préparer l'avenir !
Tant mieux !

Je n'oublie pas que 2024 sera **année olympique**, des olympiades scolaires ont été organisées en le 30 mai réunissant les 2 écoles et 260 élèves, mobilisant près de 50 adultes enseignants, élus, parents pour une belle journée !

Merci à tous les participants, c'est le parfait exemple d'une belle réussite fruit d'un travail collectif !

Un déplacement au stade de France pour les jeux para-olympiques est d'ores et déjà programmé pour 2 classes de nos écoles, ce sera l'occasion à tous ces enfants de participer à cette belle fête attendue des jeux olympiques.

Au niveau de l'intercommunalité, je laisserai le soin au président de développer le sujet lors de son intervention.

Deux points néanmoins à noter :

- **Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** a été approuvé en décembre après plus de 6 années d'études et il sera applicable au cours du mois de janvier.

Il devra très certainement vite être modifié pour intégrer des règles encore plus restrictives sur la consommation de terrains destinés à la construction et tendre vers la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) promis pour 2050.

- **2^{ème} point** : la communauté de communes a lancé une étude pour agrandir la **MARPA** avec 8 logements supplémentaires et créer une nouvelle salle pour l'accueil de jour Alzheimer permettant ainsi d'augmenter sa capacité d'accueil. La commune mettra à disposition le terrain de l'ex propriété Pin pour cette extension.

Pour conclure, je dois remercier tous ceux qui : par leur travail, leur engagement, leur disponibilité assurent de multiples services pour nos habitants et la collectivité... souvent à titre bénévole, ils méritent la reconnaissance de tous :

Aux membres du conseil municipal pour leur participation active aux différentes commissions,

à mes adjoints qui assurent de nombreuses représentations et mettent en œuvre les décisions du conseil municipal,

merci à tous de se faire également le relais des demandes et besoins de nos

concitoyens, c'est le rôle premier de l'élu de proximité que nous sommes,

et l'expression de la Démocratie tout simplement.

Aux employés municipaux ensuite :

- **Aux ATSEM** et aux personnels qui assurent l'accueil et la surveillance des enfants de nos écoles, merci aux familles de leur porter l'attention qu'elles méritent.
- **Aux personnels de voirie** qui assurent l'entretien de l'espace public et qui chaque jour, **inlassablement**, collecte des déchets laissés par des citoyens peu scrupuleux... non ce n'est pas une fatalité et nos employés ne sont pas payés uniquement pour ça comme je peux l'entendre parfois...
- **Aux secrétaires de Mairie** : le secrétariat reste un des seuls guichets ouverts au public où chacun vient avec ses questions : la chasse au moustique l'été...ou la constitution d'un dossier retraite.

Merci aux secrétaires pour leur disponibilité, leur écoute et les conseils pour trouver les bons interlocuteurs et aider ainsi nos habitants... bien souvent dans la détresse !

- **Aux bénévoles du fleurissement**, soucieux de l'entretien et de la beauté des massifs de fleurs, ils veillent sur l'espace public et embellissent nos quartiers.
- **Aux bénévoles de la bibliothèque** qui assurent des permanences, des animations pour les écoles et des spectacles pour petits et grands...

Merci à eux de permettre l'accès à la culture au plus grand nombre !

- **Aux parents, membres de nos associations périscolaires**, qui par leur engagement permettent l'accès des familles aux services de garderie, cantine, centre de loisirs à coûts maîtrisés en garantissant la qualité du service rendu. Merci à eux pour cet engagement quotidien, alors que de nombreuses familles croient toujours que tout est administré par la commune et souhaiteraient la gratuité...!
- **Aux membres de nos services de secours**, qui doivent répondre 24h sur 24 à des appels dont l'urgence n'est pas forcément reconnue.

Je pense à un appel récent « Pour prévision d'inondation... sans eau dans l'habitation à l'arrivée des pompiers... ! »

Merci à eux pour leur réactivité, leur promptitude à secourir dans toutes les circonstances et leur capacité à se mobiliser en masse lors des épisodes extrêmes de la météo !

- **Merci aux membres du CCAS** qui sont allés visiter nos 35 anciens résidents aujourd'hui dans les EHPAD voisins, pour leur proposer un moment d'échange et de réconfort venant rompre leur solitude !
- **Merci aux membres de nos associations** dirigeants, éducateurs, bénévoles qui donnent de leur temps pour mobiliser leurs équipes, accompagner les jeunes, organiser des manifestations avec comme seule motivation : partager une passion, célébrer un évènement ou rendre possible des rencontres improbables.

Tous ces remerciements s'adressent à des centaines de personnes sur notre commune, à des milliers à l'échelle de notre intercommunalité et des millions pour notre pays : ils ont tous en commun de partager des valeurs, la volonté de les transmettre... par tradition, héritage ou tout simplement rendre ce qu'on leur a donné ...

Ils font partie de **cette majorité silencieuse**, qui ne demande rien, ils respectent toutes les formes d'autorité représentée entre autres par les enseignants, les gendarmes, le maire...ils respectent l'état de droit...

ils savent que **seul** leur travail permet de faire face à leurs besoins et de se construire une vie meilleure...

ils ne manifestent pas dans les rues, en agressant pompiers, gendarmes, policiers... en brûlant des bâtiments publics ... en hurlant trop souvent leur haine de la France !

car les valeurs qu'ils défendent ce sont celles que l'on trouve inscrite sur le **fronton de nos mairies** :

- ✓ **la liberté** : la liberté d'entreprendre, de se rassembler, de communiquer, la liberté de culte...
- ✓ **l'égalité** : l'égalité des droits pour chacun d'accéder à l'éducation, la santé, l'accès aux secours...
- ✓ **la fraternité** : la fraternité qui nous fait tendre la main aux plus démunis devant la maladie, la vieillesse, les accidents de la vie...et qui nous permet d'accepter les autres comme ils sont !

C'est à **cette majorité silencieuse** que j'adresse mes vœux, **cette majorité silencieuse qui est devant moi ce soir,**

vœux de bonne santé pour commencer,

de bonheur dans les choses simples du quotidien,

et de réussite dans tous vos projets **pour terminer**... car ce sont eux qui nous permettent d'être **en action** et de croire en **un avenir meilleur** !

Voilà ce que je voulais partager avec vous ce soir, fidèle à mon engagement et au mandat que vous m'avez confié !

Bonne année 2024 à tous !